

Formation : Construire un patrimoine immobilier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de définir un projet cohérent qui tient compte de l'environnement général et du marché
- Être capable de créer une activité pérenne et rentable dans l'immobilier
- Être capable de s'établir et évoluer dans le cadre juridique et fiscal du secteur

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public...

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

25 heures, répartition horaires (Parcours classique) :

- Face à face à distance : 10 heures - Face à face par visioconférence Zoom
- E-learning + Évaluation : 10 heures – Accès plateforme de e-learning et exercices fournis par le formateur.
- Certification : 5 heures – Action de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Pas de certification, ce temps est prévu pour établir concrètement le projet de création ou reprise d'entreprise.

Horaires de formation : Horaires flexibles, plusieurs rythmes possibles.

LIEU DE LA FORMATION

Formation totalement à distance, en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION

Voir Annexe fin de page.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, explications imagée
- Des exercices progressifs
- Simulations avec débriefing
- Plateforme e-learning accessible 24/24 pendant 4 semaines

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Moudat Daniel, diplômé d'une licence professionnelle de management et de gestion. Fort de 3 ans d'expérience en tant que formateur dans plusieurs domaines (management, vente, immobilier). Ou formateur avec niveau d'expérience équivalent voire supérieur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les visioconférences sont enregistrées afin de vérifier la présence et l'activité du stagiaire et du formateur.

Tout au long de la formation des quizzes, tests, questionnaires sont réalisés pour évaluer le niveau du stagiaire, comme il est décrit juste en dessous.

Le formateur établit un véritable suivi de dossier pour chaque stagiaire par trace écrite qu'il doit retourner à l'organisme à la fin de la formation.

Avant la formation : des petits tests, quizzes ou analyses des besoins sont transmis aux stagiaires afin que le formateur puisse construire une formation en adéquation avec son public.

Au début de la session : chaque stagiaire reçoit un e-mail de présentation avec :

- Le programme de la session et du module
- Un support durant toute la formation : liens vers des sites Internet relatifs au sujet, sources à récupérer, annexes des cours
- Un suivi de formation et des échanges entre le formateur et les participants sont proposés

En fin de session : Un point est effectué sur ce qui a été vu et en fonction des retours, le prochain cours est adapté.

En fin de formation,

- Un quiz technique est distribué permettant d'évaluer les acquis du stagiaire
- Un questionnaire de satisfaction afin de nous faire part des conditions de formation
- Un support de cours en ligne ou papier est délivré

TARIF

Tarif standard : 2000 euros tout compris. Possibilité de devis sur demande.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées au moins deux semaines avant le début de la formation. Les dates de formation sont établies avec le conseiller pédagogique durant l'entretien de positionnement.

CONTACT

E-mail : info.ofap@gmail.com

Tél : 09 88 45 59 34

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

MODALITES D'ACCES :

En distanciel FOAD, le formateur et le(s) stagiaire(s) se connectent via une plateforme de visioconférence (Zoom) et un partage d'écran est mis en place. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentiel mais s'avère moins éprouvant pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son matériel habituel de travail.

LA CERTIFICATION :

Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Créateur d'entreprise, investisseur immobilier, gestionnaire de patrimoine.

Annexe - Contenu détaillé - Formation « Construire un patrimoine immobilier » FOAD.

I. Connaître les bases de l'investissement immobilier

1. Le marché immobilier en France, les chiffres, les statistiques, les + et -
2. Pourquoi investir en immobilier ?
3. Les calculs de base de la rentabilité
4. Les différents types d'investissement

II. Construire un projet cohérent avec le marché

1. Planification et programmation du projet
2. Prioriser l'emplacement
3. Etude de marché
4. Calculer sa capacité d'emprunt

III. Prospecter et développer le relationnel

1. Trouver un bien rentable
2. Techniques de prospection
3. Matrice/Checklist des critères de recherche
4. Comment trouver son notaire, banquier, artisans, agence

IV. Se positionner sur une offre adaptée

1. Sélectionner son bien
2. Les visites, analyse et observation
3. Négociation et offre d'achat
4. Recherche de financement (apport, cash, demande prêt)

V. Bâtir sa stratégie fiscale et financière

1. Optimisation financière, division, travaux
2. Nom propre, société (sci, sarl, etc...), holding
3. La défiscalisation
4. Les différentes taxes, impôts

VI. La mise en location et entretien courant

1. Création et publication d'annonce
2. Visite et sélection des dossiers
3. Etats des lieux, entretiens, travaux courants
4. Passer par une agence ?

VII. Bonus : Comprendre les aspects juridiques

1. Droit de l'immobilier ce qu'il faut savoir (mémo)
2. Obligations des prestataires
3. Obligations de l'investisseur (différents statuts).

Contact :

Courrier : 31 Rue Chevalier Paul, 83000 Toulon

E-mail : info.ofap@gmail.com

Tél : 09 88 45 59 34

Document à jour au 06/04/20212